Lieu, Date

NOM, Prénom

Établissement

Corps, Grade

Au secrétariat de la Commission administrative partiaire compétente pour le corps des professeurs des écoles

**Objet :** Saisine de la CAPD concernant une décision individuelle me concernant, prévue au titre III, article 25 du Décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Monsieur le Président,

Suite à la réponse négative de votre part à ma demande d’autorisation de temps partiel en date du (*préciser la date de la réponse de l’administration notifiant le refus)*, j’ai l’honneur par la présente de saisir la CAPD pour que cette décision soit portée à la connaissance de la commission en espérant que cela conduise à une révision de la décision de Monsieur le Directeur Académique.

Je porte à la connaissance de la Commission les éléments suivants justifiant ma demande (*Présentation des éléments justifiant la demande et nécessitant d’être portés à la connaissance) :*

........................

Je mandate le SE-UNSA pour me représenter.

Dans l’attente d’une réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l’expression de ma considération distinguée.

Signature